

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU mercredi 11 avril 2018

Nommée secrétaire de séance : Mme S.DELPECH

La réunion débute à 18h30

Mme P. VOGEL avait prévenu qu'elle aurait du retard et arrive peu de temps après l'ouverture de la séance.

1 Vote des taxes / impôts directs

Lors d'une nouvelle visite du trésorier M Quintane qui a contrôlé et validé la proposition de budget et pour reprendre le thème récurrent des recettes à trouver, il s'est aperçu que les taux des taxes directes qui sont votées tous les ans en même temps que le budget, n'ont pas été augmenté depuis plus de 15 ans. Il a procédé à une simulation et nous indique qu'une augmentation de 1.01037 point peut être appliquée.

Avant augmentation les taux suivants étaient appliqués :

- . Taxe d'habitation 21.27% - 37 478 €
- . Taxe foncière sur le bâti 32.91 % - 39 986 €
- . Taxe foncière sur le non-bâti 88.51 % - 20 888 €

Pour un montant total de 98 352 €

Après augmentation des taux on obtient le résultat suivant :

- . Taxe d'habitation 21.49 % - 37 865 €
- . Taxe foncière sur le bâti 33.24 % - 40 387 €
- . Taxe foncière sur le non-bâti 89.41 % - 21 101 €

Pour un montant total de 99 353 €

A regret les conseillers votent à l'unanimité : pour 10 voix, contre 0 voix, abstention 0 voix.

2 Vote du budget 2018

Du fait que la commune augmente légèrement ses recettes comme vu précédemment, M le Maire propose de revoir à la hausse le montant des subventions versées à certaines associations, en l'occurrence :

- . FJEP initialement prévu 1 000 € passerait à 1500 € - 6 voix pour – 4 voix contre
- . ACCA Pradelles initialement prévu 250 € passerait à 500 € - 4 voix pour – 3 voix contre – 3 abstentions
- . AICA initialement prévu 125 € passerait à 250 € - 6 voix pour – 3 voix contre – 1 abstention

A la condition expresse que l'AICA garde cette subvention et ne la reverse pas à l'ACCA comme cela s'est déjà vu par le passé.

En revanche, les subventions ne seront plus versées automatiquement dès lors qu'elles sont inscrites au budget. Chaque association devra en faire la demande écrite en fournissant ses comptes auprès de la mairie.

Donc le budget proposé pour l'exercice 2018 s'équilibrerait comme suit :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 276 889 € , et en section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 80 469 €.

Accord à l'unanimité.- 10 voix pour – 0 voix contre -0 abstention

3 Délégation de signature dans le cadre d'autorisations d'urbanisme

M le Maire et sa sœur souhaitent mettre en vente des terrains leur appartenant mais doivent déposer une demande de CuB pour savoir s'ils sont constructibles. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt la législation indique qu'une délégation de signature doit être effectuée au profit du 1^{er} adjoint de la commune qui sera alors habilité à étudier et signer les demandes et documents d'urbanisme du maire. Mme Rose-Marie BERNARDINI doit être autorisée par les membres du Conseil Municipal à signer tous les documents d'urbanisme (demandes, autorisations etc) concernant M le Maire, Claude LACUBE et sa famille. **Accord à l'unanimité.**

4 Convention de partenariat avec l'Association des Amis du Château de Roquenégade et M Frédéric JUVET pour mise à disposition de personnel et de matériel dans le cadre de la préparation du chantier de fouilles archéologiques

La secrétaire avait adressé 2 projets de conventions aux conseillers afin qu'ils en prennent connaissance avant la présente réunion. Quelques conseillers demandent des corrections concernant la mise à disposition des agents et la fourniture de matériel. **9 voix pour et 1 abstention.**

Pour information, ce ne sont que des informations contractuelles, dans la pratique les agents ont passé beaucoup moins de temps que prévu au départ et en ce qui concerne le matériel, l'archéologue en fournit une bonne partie.

5. Création d'un site internet

La secrétaire a été approchée par une startup qui vend des logiciels de création de site internet uniquement aux collectivités territoriales, pour un montant de 173.40 €/an + 14 €/an pour le nom de domaine. La documentation sera envoyée aux conseillers, car elle n'avait pas encore été reçue. La proposition semble intéressante.

QUESTIONS DIVERSES

- Pas de nouvelle de l'ATD11 pour le projet d'aménagement de voirie en traversée de village
- Une réunion d'information au sujet du brexit est organisée au Conseil Départemental, B CRAW étant le plus concerné, s'y rendra.
- Le poteau téléphonique scié sur la Départementale en allant sur Villedèze a déjà fait l'objet d'un signalement auprès d'Orange. L'intervention est prévue fin avril.
- Il semblerait qu'une lampe reste allumée au hangar communal même en-dehors du temps de présence des agents.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est clôturée à 19h50